

PARCOURS D'ÉTUDES 2017-2018 **ORCHESTRATION**

CATEGORIE

Deuxième discipline principale

PROFESSEURS

Denis COHEN

Horaires : mercredi 9h-13h, salle 215

Marc-André DALBAVIE

Horaires : lundi 10h-18h, salle 357

Anthony GIRARD

Horaires : Vendredi 17h - 20h, salle 443

DUREE DES ETUDES

1 ou 2 ans

1 à 3 heures hebdomadaires

MODALITÉS D'ENTRÉE

Cette classe est accessible aux élèves titulaires du certificat d'initiation à l'orchestration aux conditions suivantes :

- Avoir obtenu une mention très bien ou bien au certificat d'initiation à l'orchestration
- Avoir fait parvenir une demande motivée d'intégration auprès du département avant le 10 avril 2018.

Les demandes seront évaluées à l'issue des délibérations du certificat. Seront pris en compte l'assiduité, les résultats et la motivation des candidats ainsi que les appréciations des professeurs.

OBJECTIFS ET CONTENU

Etude de l'orchestration sous toutes ses formes (orchestre « par deux » et orchestre « par trois »).

Les auteurs étudiés sont issus du répertoire de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle.

Les élèves bénéficient de cours hebdomadaires collectifs et individuels, ainsi que de séances dites de « laboratoire ». Au cours de ces dernières ils réalisent divers travaux encadrés par leur professeur :

Formation imposée :

En 1^{re} année

orchestre par 3 (62 musiciens maximum)

3 flûtes (la 2^e prenant le piccolo et la 3^e flûte en sol)

3 hautbois (dont 1 cor anglais)

3 clarinettes (la 2^e prenant la petite et la 3^e la basse)

3 bassons (dont 1 contrebasson)

4 cors

3 trompettes

3 trombones (2 ténors et 1 basse)

1 tuba

3 percussionnistes* dont 1 timbalier

1 harpe

1 piano et/ou célesta (1 instrumentiste)

quintette à cordes (10/8/6/6/4)

En 2^e année

orchestre par 2 (39 musiciens maximum)

2 flûtes (la 2^e prenant le piccolo)

2 hautbois (dont 1 cor anglais)

3 clarinettes (la 2^e prenant la petite et la 3^e la basse)

2 bassons (le 2^e prenant le contrebasson)

2 cors

2 trompettes

1 trombone

2 percussionnistes* dont 1 timbalier

1 harpe

1 piano et/ou célesta (1 instrumentiste)

quintette à cordes (6/5/4/4/2)

* Pour les percussions, il est demandé à chaque élève de prendre contact avec les responsables du parc instrumental pour vérifier la disponibilité des instruments (niveau -2, bureau 2s 32).

Calendrier des laboratoires 2017-2018 :

Laboratoire de 1^{er} année (avec l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire) :
Remise des conducteurs saisis à lundi 30 avril 2018 avant 16h.

Remise du matériel à la régie d'orchestre même date avant 16h.

Enregistrement (présence obligatoire) : lundi 28 et mardi 29 mai 2018.

Laboratoire de 2^{er} année (avec l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire) :

Remise des conducteurs et matériels saisis jeudi 8 mars 2018 avant 16h.

Enregistrement (présence obligatoire) : jeudi 12 et vendredi 13 avril 2018.

EXAMENS DE PRIX

L'examen final comprend un travail à la maison et une mise en loge.

Travail à la maison à réaliser dans un délai de 6 semaines :

Orchestration d'une œuvre imposée.

Sujet donné jeudi 22 mars 2018.

Remise des conducteurs et matériels saisis jeudi 3 mai 2018 avant 16h.

Enregistrement (présence obligatoire) : lundi 25 et mardi 26 juin 2018.

Formation imposée : orchestre par 3 (62 musiciens)

3 flûtes (la 2^e prenant le piccolo et la 3^e flûte en sol)

3 hautbois (dont 1 cor anglais)

3 clarinettes (la 2^e prenant la petite et la 3^e la basse)

3 bassons (dont 1 contrebasson)

4 cors

3 trompettes

3 trombones (2 ténors et 1 basse)

1 tuba

2 percussionnistes* + 1 timbalier

1 harpe

1 piano et/ou célesta (1 instrumentiste)

Quintette à cordes (10/8/6/6/4)

* Pour les percussions, il est demandé à chaque élève de prendre contact avec les responsables du parc instrumental pour vérifier la disponibilité des instruments (niveau -2, bureau 2s 32).

2 / 2

Mise en loge de 17 heures avec piano : dimanche 13 mai 2018 de 6h30 à 23h30

Orchestration d'une œuvre pour clavier.

Remise des conducteurs et matériels saisis le mardi 22 mai 2018 avant 16h.

Enregistrement (présence obligatoire) : jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018.

Formation imposée : orchestre par 2 (39 musiciens maximum).

Jugement

Travail à la maison : travaux joués en direct devant le jury mardi 26 juin 2018.

Loge : travaux joués en direct devant le jury vendredi 29 juin 2018.

Le jury pourra examiner les travaux des laboratoires.

Affichage des résultats vendredi 29 juin 2018 à l'issue des délibérations.

RECOMPENSES

Prix, mention Très Bien, Bien, ou Assez Bien